

Postes vacants, manque criant de remplaçants, liquidation des RASED, etc.

Situation d'urgence dans le 93 ! Grève unitaire Jeudi 11 octobre !

Depuis la rentrée, des dizaines d'écoles se mobilisent pour obtenir une ouverture de classe ou tout simplement pour qu'il y ait un enseignant devant les élèves !

Le ministère ne prend pas la mesure de la gravité de la situation du département. Entre 250 et 300 postes vacants occupés par des ZIL, cela signifie le non-remplacement des congés maladie, maternité dès maintenant !

Suite en page 2

Déclaration d'intention de grève à déposer

A déposer auprès de votre IEN le lundi 8 octobre au plus tard. Utilisez le modèle reproduit dans ce bulletin. A photocopier pour tous-tes les collègues de l'école !

Page 6



AG le matin dans les villes Rassemblement Au Ministère l'après-midi

Pour échanger, décider tous ensemble, le matin, participons nombreux-ses aux AG de grève ! L'après-midi manifestons au ministère pour être entendu-es !

Page 2

Infos SUD

Affiche

A mettre dans les salles des maîtres pour informer sur les raisons de la grève.

Pages 4 et 5

Pétition

Il faut ouvrir la liste complémentaire pour faire face à la pénurie de moyens que rencontre le département ! Signez massivement la pétition

Page 3

Adhérer à SUD

Pour défendre nos intérêts en tant que salariées et l'école publique, rejoignez le syndicat qui lutte !

Page 7

Situation d'urgence dans le 93 ! Grève unitaire jeudi 11 octobre !

Il y a urgence pour les élèves et les personnels de Seine-Saint-Denis !

En ouvrant la liste complémentaire à hauteur de 11 personnes, l'administration ne répond pas aux besoins des écoles !

Il faut au moins 300 postes d'enseignants titulaires pour occuper les postes vacants !

Il faut des centaines de postes pour permettre aux PES de partir en formation.

Il faut rétablir les postes de RASED supprimés ces dernières années !

De plus, cette politique est particulièrement discriminante à l'égard des femmes qui représentent dans le département plus de 80 % des enseignantes âgées en moyenne d'une trentaine d'année avec des enfants en bas âge ou en âge de procréer.

Ouvrons la liste complémentaire en toute urgence !!!

SUD Education a proposé une réunion intersyndicale à l'issue des CTSD du mois de septembre.

Dans l'unité, les organisations syndicales ont décidé :

-d'écrire au ministre pour l'interpeller sur la gravité de la situation et la nécessité d'intervenir au plus vite

-de rédiger une pétition commune en direction des écoles.

Les mobilisations des parents et des enseignants dans les villes ont permis d'interpeller la direction académique sur les besoins des écoles. Le recteur a reçu les organisations syndicales pour leur annoncer le futur recrutement de... vacataires-

contractuels pour assurer des missions de remplacement !

La précarité n'est pas la solution !

C'est inacceptable ! Nos élèves ont besoin d'enseignants titulaires et formés !

Les étudiants en M2 qui sont recrutés en tant que vacataires ont besoin de bourses pour préparer au mieux leur concours ! Le seul « emploi d'avenir » pour les étudiants c'est de devenir enseignant titulaire !!!

Il faut maintenant se mobiliser au niveau départemental !

L'appel à la grève unitaire du JEUDI 11 OCTOBRE s'inscrit dans cette démarche !

SUD appelle l'ensemble des collègues à signer la pétition intersyndicale.

SUD appelle les collègues à se réunir nombreux-ses en assemblées générales.

SUD appelle tous-tes les collègues à se mettre en grève et à participer au rassemblement au ministère !



Jeudi 11 octobre : Tous et toutes au Rassemblement au ministère !

→ Assemblées générales dans les villes le matin

Dans les AG intersyndicales, les collègues peuvent échanger des informations sur les situations vécues dans leurs écoles. C'est également le lieu où les grévistes décident des suites à donner à la mobilisation.

Les AG ne sont pas réservés aux syndiqués ! Elles sont ouvertes à tous les collègues grévistes.

Pour connaître les heures et les lieux des assemblées ville par ville, consultez le site de SUD Education Créteil !

→ Rassemblement au Ministère de l'éducation l'après-midi M°Solférino

De nombreuses délégations d'écoles (parents et enseignants) se sont déplacés à la Direction académique de Bobigny.

Maintenant, c'est tous ensemble, nous, enseignants de Seine-Saint-Denis, qui allons interpeller le ministre sur la gravité de la situation faite aux écoles du département ! Pour nos écoles, on veut des titulaires et pas des vacataires !



PETITION : « Avec l'intersyndicale SNUipp, Snudi FO, SE-Unsa, SUD Education et CGT Educ'Action, nous exigeons les moyens nécessaires au bon fonctionnement des écoles en Seine Saint-Denis »

Les écoles du département de la Seine Saint-Denis se trouvent, en cette rentrée 2012, dans une pénurie d'enseignants et de postes jamais atteinte : plus de 250 postes sont vacants !

Les enseignants soussignés exigent dans l'urgence :

- Le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'Etat. Ce recrutement est possible (recrutement sur la liste complémentaire, organisation d'un concours exceptionnel...);
- Le respect des seuils d'ouverture de classe de la Seine Saint-Denis ;
- L'ouverture immédiate des postes nécessaires (classes, RASED, CLIS, CLIN, remplaçants...);
- Le maintien des ISSR pour tous les remplaçants affectés sur postes vacants ;
- Une augmentation du temps de formation sur le temps de travail pour tous les PES du département ;
- Les moyens nécessaires à la scolarisation des enfants en situation de handicap (création de postes d'enseignants spécialisés, d'AVS, postes d'IME, CLIS, psychologues scolaires, maîtres G...).

Les enseignants soussignés exigent également le doublement des postes au concours 2013 de l'académie de Créteil (au moins 1000 postes sont nécessaires pour notre seul département).

NOM-Prénom	ECOLE	VILLE	SIGNATURE

Cette pétition sera portée au ministère de l'Education nationale le 11 octobre 2012.

Les écoles explosent

- Moyens de remplacement saturés
- Des dizaines d'écoles au-dessus des seuils
- Les classes de collègues non remplacées à répartir

"Les seuils ne sont pas gravés dans le marbre."

M. Brison, DASEN (ex-IA)

Depuis sa nomination, le nouveau DASEN ne cesse de s'en prendre aux seuils, tout en reconnaissant la situation catastrophique du 93.

Tous s'accordent à reconnaître que le département craque : plus de 250 postes vacants, des moyens de remplacement saturés, des enseignants déplacés au gré des mobilisations des parents et des enseignants...

Les seuils actuels (23 et 25 en ZEP 25 et 27 hors-ZEP) ont été acquis par la lutte de 98 : 3 mois de grève ont permis l'obtention d'un vaste plan de rattrapage pour la Seine-Saint-denis. Ce que nous avons obtenu il y a 14 ans par la lutte, nous devons le défendre aujourd'hui par la lutte.

En grève le 11/10

A l'appel de l'intersyndicale SUD-CGT-SNUIPP-FO-UNSA.

40 000 postes l'année prochaine ? Les promesses s'enchaînent mais la réalité ne fait que changer en pire. Après avoir laminé les réseaux d'aide, ils remettent en cause les seuils en laissant imploser le 93. A nous qui sommes parmi les plus mal dotés de France,

là où les besoins sont pourtant les plus grands, on arrache ce qui nous permet de garder la tête hors de l'eau. Des classes de 30 avec des élèves en grande difficulté et/ou perturbateur, et des écoles à la dérive...
Assez de souffrances !

Notre règle d'or, ce n'est pas l'austérité Merkozy labellisée Hollande ! Dans le 93, notre règle d'or, ce sont les seuils !

Pour ouvrir la liste complémentaire

Grève du jeudi 11 octobre 2012

Déclaration d'intention de participation à la Grève

NOM Prénom.....
Professeur des écoles,
en poste à.....

Objet : Déclaration individuelle d'intention de participation à la grève du jeudi 11 octobre 2012

M.Mme l'IEN de la circonscription
de.....

Je, soussigné.....
professeur des écoles en poste à, déclare
mon intention de participer au mouvement de grève du jeudi 11 octobre
2012, appelé par la fédération des syndicats SUD Education, conformément
à l'article L.133-4 du Code de l'éducation.

L'article L.133-5 du code de l'éducation stipule que « *les informations issues des déclarations individuelles ne peuvent être utilisées que pour l'organisation, durant la grève, du service mentionné à l'article L.133-4. Elles sont couvertes par le secret professionnel.* ».

Cette déclaration n'indique en rien ma participation effective au mouvement de grève. C'est une déclaration d'intention.

Veillez croire, M... l'IEN, à mon attachement au service public d'éducation nationale.

Le.....

Signature :

Solidaires Unitaires Démocratiques

Pourquoi se syndiquer à SUD éducation ?

*Parce qu'il est urgent d'entrer en résistance face aux politiques libérales qui détruisent les droits et les garanties collectives des travailleurs (Sécu, Retraites par répartition, droit de grève, Code du Travail).

*Parce que SUD éducation groupe dans un même syndicat tous les salariéEs du premier (écoles) et du second degré (collèges, lycées), tous les personnels ouvriers, administratifs, enseignants et d'éducation.

*Parce que dans le cadre de l'Union Syndicale Solidaires, les travailleurs de l'éducation sont en lien avec les cheminots, les postiers, les personnels hospitaliers et les salariés du secteur privé. Nous faisons partie d'une même classe sociale, nous sommes Unis et Solidaires.

*Parce que SUD éducation lutte à la fois pour les revendications immédiates des collègues (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une rupture avec le système capitaliste qui impose l'inégalité dans la répartition des richesses (produites par les salariéEs).

Dispensé de timbrage

Créteil
SUD
Éducation

11-13 rue des Archives
94010 CRETEIL CEDEX

CRETEIL

P

PRESSE

DISTRIBUEE PAR

LA POSTE 

Supplément n° 6 au JA n°90

Prix : 1,5 € / Abonnement : 15 €

SOMMAIRE

Page 1 - Editorial
Page 2 - Suite de l'éditorial
Page 3 - Pétition intersyndicale 93

Pages 4 et 5-Affiche pour les salles des maîtres
Page 6- Déclaration d'adhésion
Page 7 - Bulletin d'adhésion
Page 8 - Contacts SUD

Contactez SUD ?

Un numéro :

 **01 43 77 33 59**

Une adresse mail :

 **contact@sudeducréteil.org**

Un site :

 **<http://www.sudeducréteil.org>**



Contactez les sections locales SUD

Section Locale SUD de Saint-Denis : Rodolphe Ciulla,
Ecole maternelle Henri Wallon 06 70 19 67 61

Section Locale SUD La Plaine Saint-Denis : Elodie Boussarie,
Ecole élémentaire Aimé Césaire 06 73 14 08 55

Section Locale SUD Saint-Ouen : Jérôme Godet
Ecole élémentaire Paul Langevin 06 19 45 50 71

Section locale SUD de Pantin : Arnaud Montfort,
Ecole élémentaire Edouard Vaillant 06 19 95 42 56

Section Locale SUD d'Aubervilliers : Sabine Duran,
Ecole élémentaire Condorcet 06 75 70 94 79

Section Locale SUD de Bobigny : Marie Adline
Ecole maternelle Anne Frank 06 70 96 16 11

Section locale SUD de Romainville : Agnès Guichard,
Ecole maternelle Gabriel Péri 06 86 80 38 60

Section locale SUD Montreuil : Laetitia Piana,
Ecole maternelle Grands Pêcheurs 01 48 57 31 33

Section locale SUD Bagnolet : Rémi Lacave
Ecole maternelle Henri Wallon 06 63 04 05 33

Section locale SUD Sevran : Corinne Capron,
Ecole maternelle St-Exupéry : 06 60 82 80 94

Section Locale SUD Villepinte : Christophe Jallon,
école élémentaire Victor Hugo-1 06 12 56 53 77

Section Locale SUD Rosny sous Bois : Cédric Lecour,
Contact au 06 20 56 14 94

Section Locale SUD Bondy : Saida Nicolas,
Ecole Alain Savary 06 75 94 93 77

Section locale SUD Epinay : Hugues Le Floch,
Ecole maternelle Renoir 06 27 83 46 58

SUD Éducation Académie de Créteil

Maison des syndicats de Créteil 11-13 rue des Archives 94010 Créteil cedex

Tel : 01.43.77.33.59 e-mail : contact@sudeducréteil.org <http://www.sudeducréteil.org>

Syndicat affilié à l'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Directeur de la publication : Luc Colpart Commission Paritaire N° 1215S07631